

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2024 - 09 - 09 - 05

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Claude VIDAL à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Jean-François GUIBBERT, M. Laurent FUSTER à M. Bernard GUERRERE, Mme Agnès TOMASO à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Laure GIMENO à M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Françoise CRASSOUS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18H30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 1^{er} Juillet 2024, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient de le mettre à jour pour permettre la création par voie de détachement d'un attaché territorial à compter du 7 Octobre 2024 en remplacement de la Responsable du service comptabilité/RH, Rédacteur Principal 1^{ère} classe qui a demandé sa mutation au 17 Septembre 2024.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 22 voix pour dont 7 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 Attaché territorial
- 1 Adjoint du patrimoine
- 3 Adjoint administratif principal 1^o classe
- 1 Adjoint administratif principal 2^o classe
- 1 Adjoint administratif territorial
- 1 Brigadiers chef principaux
- 1 Gardien-Brigadier
- 1 Animateur principal 2^o classe
- 1 Adjoint d'animation principal territorial 2^o classe
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1^o classe
- 1 Ingénieur territorial
- 1 Technicien principal 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 9 Adjoints techniques principaux 1^o classe
- 2 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

René COUSIN

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

Envoyé en préfecture le 11/09/2024

Reçu en préfecture le 11/09/2024

Publié le **13 SEP. 2024**

ID : 034-213401359-20240909-D2024_09_09_005-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le **11 SEP. 2024**
Et publication ou notification
Du
Le Maire : **13 SEP. 2024**

